



HAL
open science

**Bâtiment et fosses néolithiques à Cozes – Boulevard de
Bonnes Nouvelles, rue de Mombeuille –
(Charente-Maritime).**

Jérôme Rousseau, Pierrick Fouéré

► **To cite this version:**

Jérôme Rousseau, Pierrick Fouéré. Bâtiment et fosses néolithiques à Cozes – Boulevard de Bonnes Nouvelles, rue de Mombeuille – (Charente-Maritime).. Préhistoire du Sud-Ouest, 2018, 26, pp.153-177. hal-04191329

HAL Id: hal-04191329

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04191329>

Submitted on 4 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

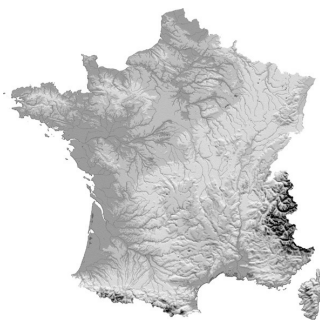
Jérôme Rousseau

INRAP Grand Ouest
Centre de recherches archéologiques de Carquefou
4, rue du Terre
44477 Carquefou cedex
UMR 5608 TRACES
jerome.rousseau@inrap.fr

Pierrick Fouéré

INRAP Grand Sud-Ouest et Dom Tom
Centre de recherches archéologiques de Bègles
140, avenue du Maréchal Leclerc, CS50036
33323 Bègles cedex
UMR 5608 TRACES
pierrick.fouere@inrap.fr

– Bâtiment et fosses néolithiques à Cozes – Boulevard de Bonnes Nouvelles, rue de Mombeuille – (Charente-Maritime)



Résumé :

Une opération d'archéologie préventive réalisée en 2012 à l'emplacement d'un projet de lotissement sur la commune de Cozes, en Charente-Maritime, a permis la mise au jour de plusieurs occupations néolithiques. Si beaucoup de structures n'ont pu être précisément datées, des trous de poteaux dessinant un plan de bâtiment et deux fosses ont pu l'être à partir de leur mobilier associé et / ou de datations par le radiocarbone. Elles font l'objet de cet article.

Une fosse est exceptionnelle de par les nombreux restes de matériel de mouture conservés et de par son attribution chronologique à la fin du Néolithique moyen, avec un petit assemblage lithique qui rappelle les séries Matignons de l'aire saintongeaise semblant annoncer le Néolithique récent. La découverte d'un plan de bâtiment daté du Néolithique final est particulièrement intéressante dans une région où les « maisons » néolithiques se font encore rares.

Abstract :

A preventative archaeology operation carried out in 2012 on the site of a housing development project in Cozes, in Charente-Maritime, France, revealed several Neolithic occupations. Although many structures could not be precisely dated, timber post holes forming the plan of a building as well as two pits, did provide dating from their associated archaeological material and / or radiocarbon dating. These are the subject of this article.

One of the pits is exceptional because of the numerous remains of preserved milling material and by its cultural attribution to the end of the Middle Neolithic, with a stone industry evoking the Matignons culture series in the Saintonge region that seem to be the precursor of the Recent Neolithic. The discovery of a building plan dated to the Late Neolithic period is a particularly interesting discovery in an area where neolithic "houses" are still rare.

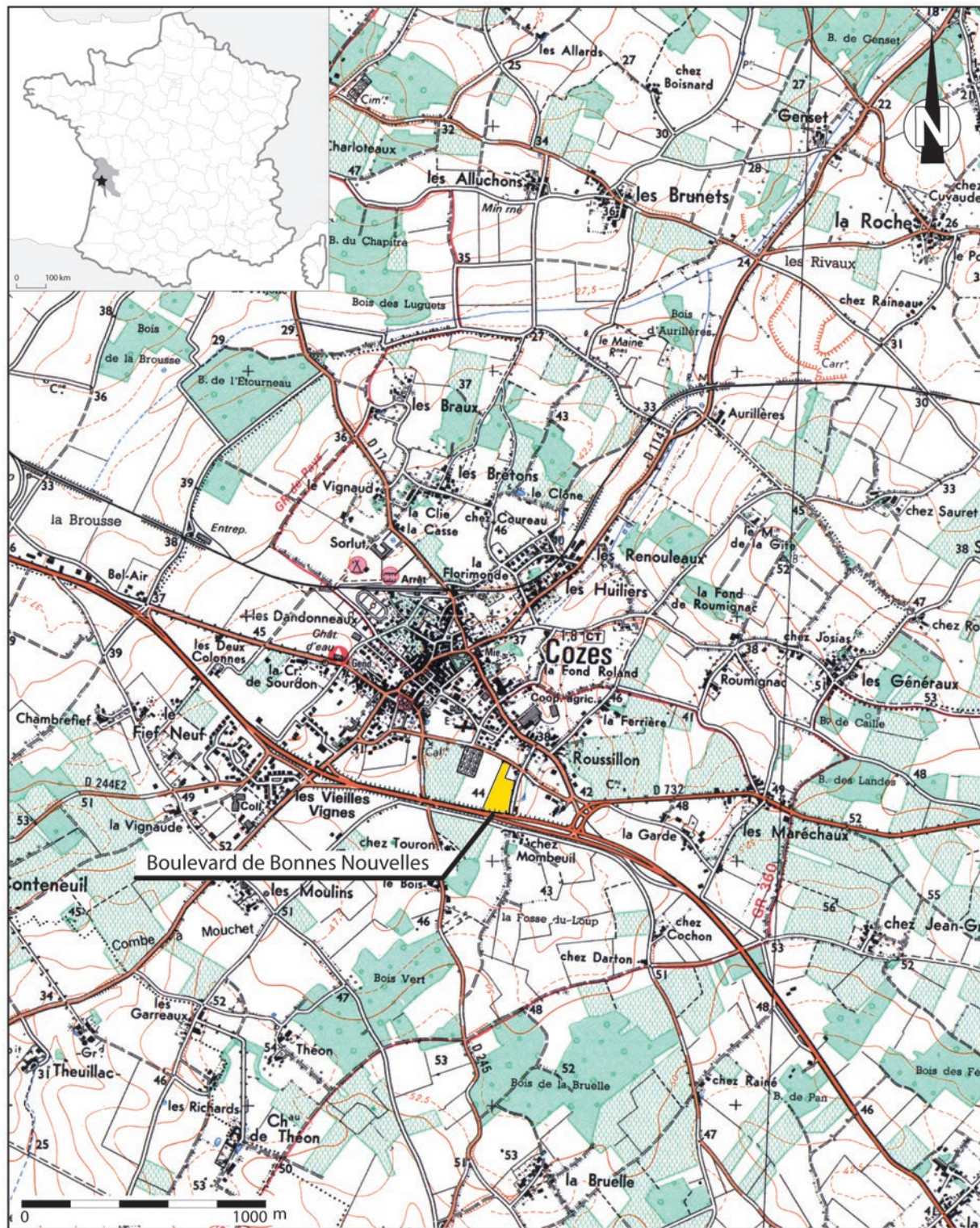


Fig. 1 - Localisation du site sur fond de carte IGN (1 : 25 000).

I – Présentation

En 2012, une fouille préventive a révélé la présence de plusieurs occupations néolithiques à l'emplacement d'un projet de lotissement sur la commune de Cozes, en Charente-Maritime (fig. 1). Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé l'année précédente qui

avait permis, à ce moment là déjà, de mettre au jour un plan de bâtiment sur poteaux (Vacher, 2012). L'opération a confirmé la présence de ce dernier qui ne se développait pas au-delà des découvertes faites en diagnostic et qui se trouvait être le seul dans l'emprise de la fouille avoisinant une surface de 11000 m² (fig. 2). Elle a également mis en évidence quelques fosses et

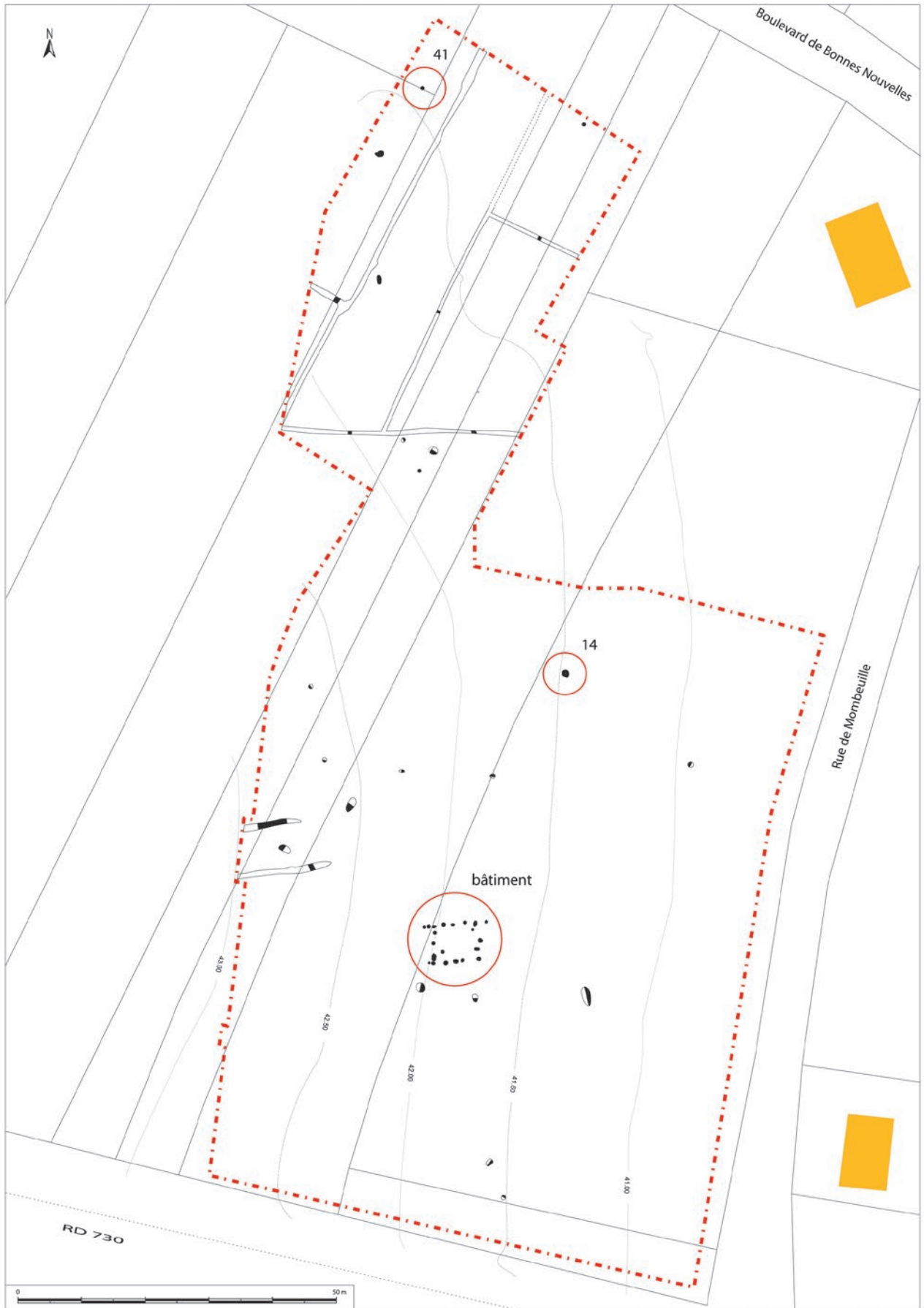


Fig. 2 - Plan général avec emplacement des structures (DAO : J. Rousseau ; relevés : V. Miaïlle).

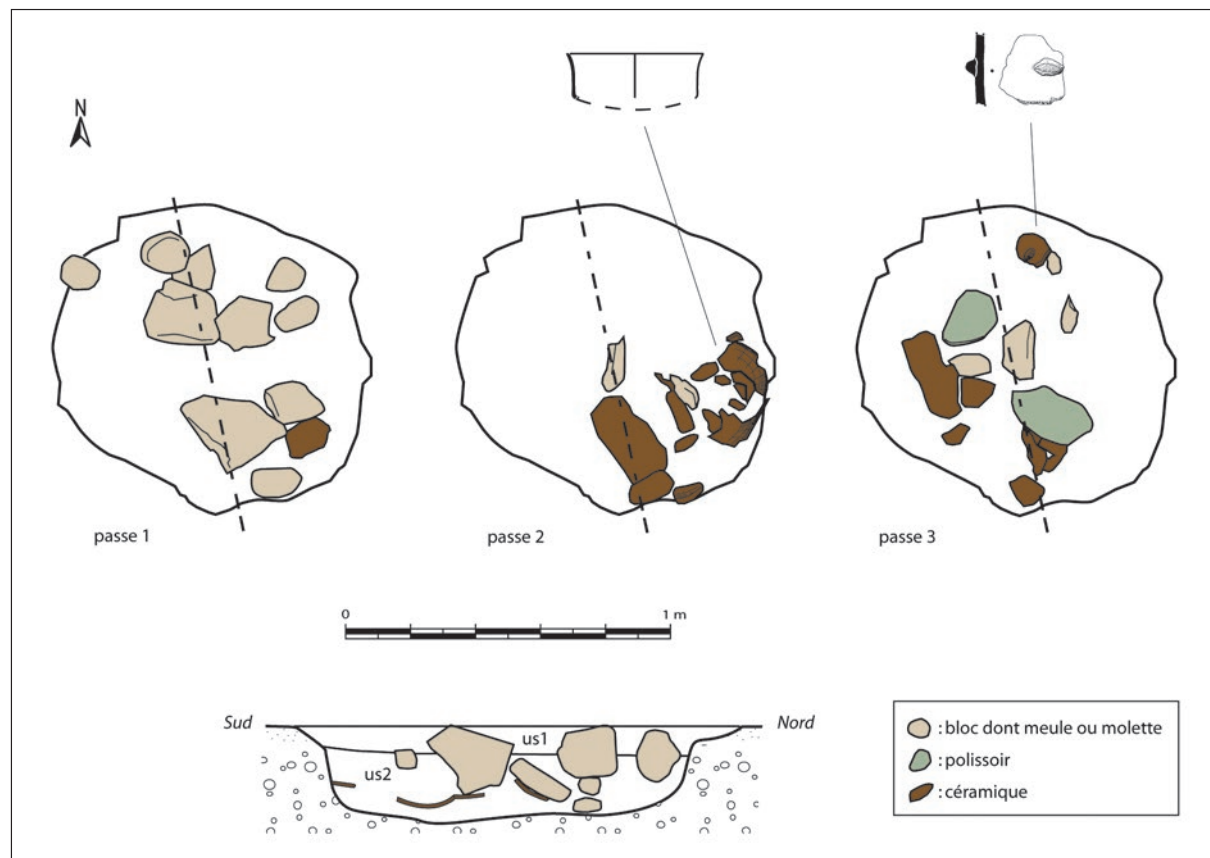


Fig. 3 - Plan et coupe de la structure 14 (DAO : J. Rousseau).



Fig. 4 - Structure 14 en cours de fouille (photo : J. Rousseau).

zones de concentration de mobilier. Dans sa majorité, ce dernier est assez pauvre et son attribution chronologique ne peut être précisée, renvoyant au Néolithique *lato sensu*, voire au début de l'âge du Bronze (Rousseau *et al.*, 2014). Toutefois, une fosse ayant livré plusieurs céramiques ainsi qu'une industrie lithique et macro-lithique appartient à la fin du Néolithique moyen. Une autre dont l'outillage principal se résume à un reste de poignard est, quant à elle, du Néolithique final, tout comme le bâtiment qui a pu être daté par le radiocarbone.

La commune de Cozes, située sur le flanc sud du synclinal saintongeais, appartient, comme l'ensemble du département de la Charente-Maritime, au Bassin Aquitain. Il est ici daté du Crétacé supérieur avec des affleurements du Santonien visibles à 1 km plus à l'ouest du site. Le site est recouvert de formations superficielles de plateau composées de sables, de limons et d'argile à silex. Elles proviennent des produits de dissolution de la craie sous-jacente. Il a été observé une grande variabilité de ces formations superficielles qui passent rapidement, et sans transition, du sable ou limon fin aux graviers grossiers.

Sur la commune, près d'une trentaine de sites a été recensée sur la carte archéologique (Base Patriarche) établie par le Service Régional de l'Archéologie de

la Nouvelle Aquitaine. Pour ce qui nous concerne, on retiendra cinq occupations, dont une enceinte à fossés interrompus (Dassié, 1967), se rapportant au Néolithique. Par ailleurs, à 200 m de la fouille, un diagnostic archéologique a mis au jour un enclos laténien (ferme indigène) au lieu-dit la Grande Herbaude, juste à l'ouest du cimetière communal (Vallet *et al.*, 2003). Des enclos circulaires protohistoriques et des fondations de chronologie indéterminée ont été repérés, puis photographiés par Jacques Dassié de l'autre côté de la route de Mombeuille (Dassié, 1978), soit immédiatement à l'est du site de Bonnes-Nouvelles (rue de Mombeuille). Il s'agit du site de Bonne-Nouvelle, homonyme au singulier.

II – Une fosse de la fin du Néolithique moyen (fosse st.14)

Son identification, au centre de l'emprise archéologique (fig. 2), n'est pas apparue de prime abord, le décapage ne laissant pas entrevoir d'anomalie sédimentaire en surface des formations superficielles de plateau qui se présentaient ici, tantôt sous la forme de limon sableux, tantôt sous la forme de graviers grossiers. Seule la présence d'un bloc de grès a facilité sa reconnaissance, à une quarantaine de mètres au nord



Fig. 5 - Vase écrasé découvert dans la partie est de la structure 14 (photo : J. Rousseau).

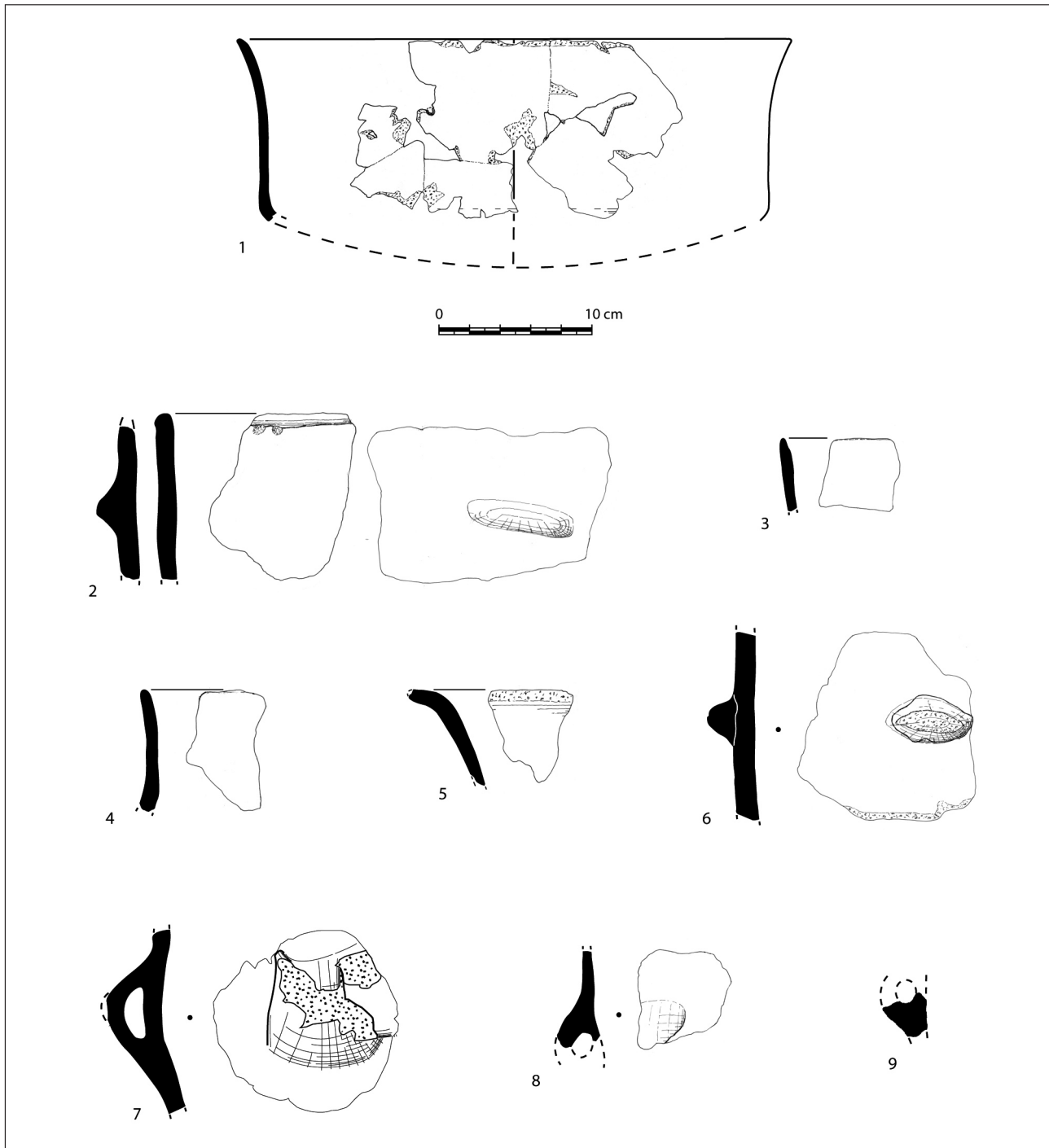


Fig. 6 - Mobilier céramique de la structure 14 (dessins : J. Rousseau).

du bâtiment. En nettoyant cette zone, sur un mètre carré et sur une profondeur de 5 à 10 cm, le bord de la fosse s'est progressivement dessiné sous une pellicule de limon, probable lambeau de colluvions récentes recouvrant partiellement les graves. Au final, la structure 14 s'est révélée être une fosse grossièrement circulaire de 1,10 à 1,20 m de diamètre (fig. 3). Elle est profonde à l'arase d'une trentaine de centimètres avec des parois semi abruptes et une base presque plate. Deux phases de remplissage ont été reconnues. Une première couche (US 1), d'une dizaine de cen-

timètres, masquait la partie supérieure de quelques blocs dont certains se sont révélés être des fragments de meules et de polissoirs (fig. 4). Il s'agit d'un sédiment limoneux brun clair (ou gris brun lorsqu'il sèche en surface) quasiment semblable aux formations superficielles, qu'il s'agisse de limons de plateau ou de colluvions récentes. La seconde couche (US 2), correspondant au deux tiers du comblement restant, est un limon brun associant de petites pierres calcaires plus ou moins silicifiées, issues de l'effondrement des parois. S'y trouvent un important mobilier archéologique

(céramique, lithique, graines) et quelques charbons de bois.

La structure contenait 350 tessons (3672 g). Quatre poteries sont mieux représentées totalisant à elles seules près de 80 % de la masse totale de l'assemblage céramique. Leur dégagement en cours de fouille s'est révélé particulièrement difficile. Le sédiment induré emprisonnait les céramiques. Humidifier la structure avait pour conséquence de faire dissoudre la poterie plus vite que le sédiment. Par ailleurs, les plus gros tessons sont apparus poreux avec des radicules traversant la paroi et provoquant des fêlures. Au final, la plupart des poteries se sont brisées en de nombreux morceaux. Leur grande fragilité a rendu impossible de multiples tentatives de remontage, certains tessons se raccordant clairement mais les tentatives d'assemblage échouant systématiquement lors du collage tout en multipliant les cassures.

On a toutefois pu reconstituer une grande partie d'un vase (392 g) retrouvé dans la partie orientale de la fosse (fig. 4 et 5). Il présente un col irrégulier, plus généralement concave, reposant assurément sur une calotte basale non conservée (fig. 6, n° 1). La rupture de pente, douce et non vive (carène), est très basse. Le diamètre du vase à l'ouverture est de 37 cm. Sa profondeur devait avoisiner une quinzaine de centimètres. Les parois sont bien lisses et fines (4,5 mm en moyenne), de couleur beige à brune à l'extérieur, plutôt grise à l'intérieur. De nombreuses traces de coups de feu sont visibles sur cette poterie cuite en atmosphère réductrice à phase finale oxydante. Le bord est à lèvres amincies ou parfois légèrement ourlée. Un tesson qui n'a malheureusement pu se raccorder au reste du vase se caractérise par un rajout de pâte sur la paroi, possible départ de préhension. Une perforation après cuisson réalisée sur le col correspond sans doute à un trou de réparation. Comme pour près de 80 à 90 % de la céramique collectée dans la fosse, les inclusions présentes dans la pâte sont de minuscules grains de quartz et des spicules de spongiaires (fig. 7).

De gros fragments d'une même poterie (1300 g) n'ont pu être tous assemblés. Le récipient à bord droit et paroi épaisse (11 mm en moyenne) devait être de forte contenance, du type vase de stockage. Les surfaces sont craquelées et desquamées, de couleur brune côté extérieur et rouge côté intérieur. Le cœur est sombre indiquant un procédé de cuisson semblable à celui du vase précédent. La pâte possède des inclusions de quartz, de spicules et autres *bioclastes* indéterminés. Une languette horizontale se situe non loin du bord (fig. 6, n° 2), ouverture à lèvres ourlée ou arrondie selon les tessons.

Quelques gros tessons (520 g) semblent appartenir à une autre céramique, de couleur brune à brun-rouge extérieurement et beige sur la face intérieure. Elle présente les mêmes caractéristiques que la poterie mentionnée ci-dessus, si ce n'est une épaisseur moindre (9 à 10 mm en moyenne). Aucun profil ne peut être envi-

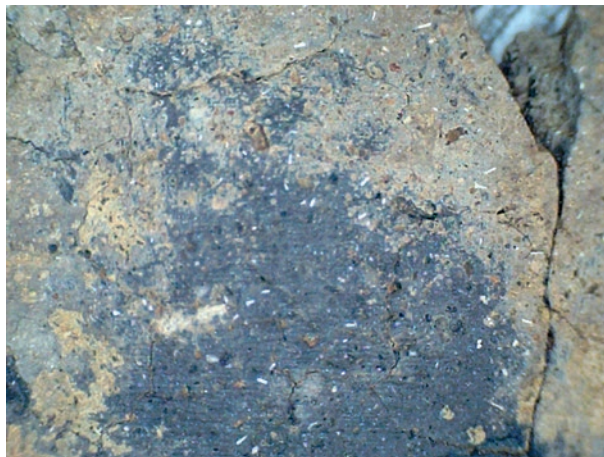


Fig. 7 - Spicules de spongiaires dans la pâte d'un tesson de la structure 14 (photo : J. Rousseau).

sagé en l'absence de bord ou de fond mais on suspecte, là encore, un grand modèle de vase. Seul un départ d'anse est à signaler (fig. 6, n° 9).

Des fragments appartenant à une quatrième poterie (680 g) ont pu être isolés. Ils se localisaient dans la partie centrale et méridionale de la structure, écrasés par un outillage macrolithique. Pour les raisons évoquées plus haut et en présence d'une pâte particulièrement poreuse, à priori faiblement cuite, cette céramique s'est fragmentée davantage au cours de son prélèvement. Aucun élément caractéristique n'a été mis en évidence. L'épaisseur moyenne de la paroi est de 14 mm. Les surfaces, beiges, sont généralement très altérées. On peut y voir de nombreuses vacuoles, certains grains de quartz s'étant séparés de la matrice argileuse. Des spicules de spongiaires sont aussi perceptibles. Le cœur est noir traduisant à nouveau une cuisson en atmosphère réductrice à phase finale oxydante.

Le reste du mobilier céramique (une centaine de tessons) se compose de trois bords (l'un très éversé) et quatre moyens de préhension, dont trois anses en ruban plus ou moins complètes et un mamelon allongé (fig. 6, n° 3-8). Ce dernier, retrouvé décollé, a été réalisé par ajout d'un petit boudin d'argile sur une paroi conservant les traces de doigts consécutives à sa mise en place (fig. 8). L'épaisseur des tessons est très variée (de 0,4 mm à plus de 10 mm) avec une palette de couleur tout aussi nuancée. Ils ont en commun une pâte contenant majoritairement, comme partout ailleurs sur le site, des inclusions minérales (quartz) et des spicules de spongiaires. Aucun fond plat n'a été observé dans la structure.

La structure 14 a fourni un ensemble lithique de 106 pièces. Il s'agit pour la plupart de silex santoniens (94 pièces), de 7 éléments en silex turonien et de 5 pièces brûlées.

Les silex santoniens ont une origine locale, issus pour la plupart des altérites de la craie où prend place le

Support	brut	retouchés	grattoirs	micro-denticulé	couteau à dos	couteau à dos poli	pièce à bord écrasé	Total
éclats corticaux	3							3
éclats à dos cortical	8				1			9
lames à dos cortical	4			1		1		6
éclats épais (l>4 x e)	10		1					11
éclats plats (l<4 x e)	22	1						23
éclats laminaires	3	1						4
lames	9	1						10
nucléus atypiques	2							2
nucléus unipolaires	2							2
divers	9						1	10
esquilles	14							14
Total	86	3	1	1	1	1	1	94

Tabl. 1 - Débitage santonien dans la structure 14.



Fig. 8 - Mamelon décollé avec traces de doigts consécutives à son application sur la surface de la paroi. Céramique provenant de la structure 14 (photo : J. Rousseau).

site. Il s'agit la plupart du temps de rognons décimétriques souvent gélifractés et de qualité moyenne, montrant un silex brun tacheté plus ou moins opaque généralement riche en bioclastes (lamellibranches, échinodermes, serpules, bryozoaires...). Bien que la série soit peu étoffée, les différents produits de débitage permettent de restituer les chaînes opératoires complètes, témoignant de la taille du silex sur place (tabl. 1). Les méthodes sont peu investies, la mise en forme des nucléus succincte, sans préparation particulière ni produits d'entretien. En corrélation

avec ce manque de préparation, il y a peu d'éclats de décortilage et le plein débitage intègre bon nombre d'éclats à dos naturel. En outre, la moitié des supports présente encore une plage corticale, souvent développée. Les quelques nucléus disponibles sont peu exploités, les tailleurs se sont contentés des premiers éclats (fig. 9). Le débitage fait principalement à la percussion directe au percuteur dur. Les produits laminaires représentent près d'un quart des supports, en excluant les esquilles. Ils sont souvent épais et irréguliers (fig. 10, n° 3 et 4). Les lames de dimensions plus réduites sont un peu plus régulières, moins épaisses à profil droit et section trapézoïdale et semblent débitées pour certaines au percuteur tendre (fig. 10, n° 5).

Les silex turonien abondent quelques kilomètres au sud-est du site où sont connus des sites d'extraction et des ateliers de façonnage d'ébauches de haches (la Merletterie à Saint-André-de-Lidon) (Dieu et Geay, 1960 ; Fouéré, 1994). Pour la structure 14, il s'agit de cinq éclats à talon large et bulbe épais remontant sur



1 - S41 (bbn31)

Fig. 9 - Nucléus unipolaire de la structure 14 (photos : P. Fouéré).

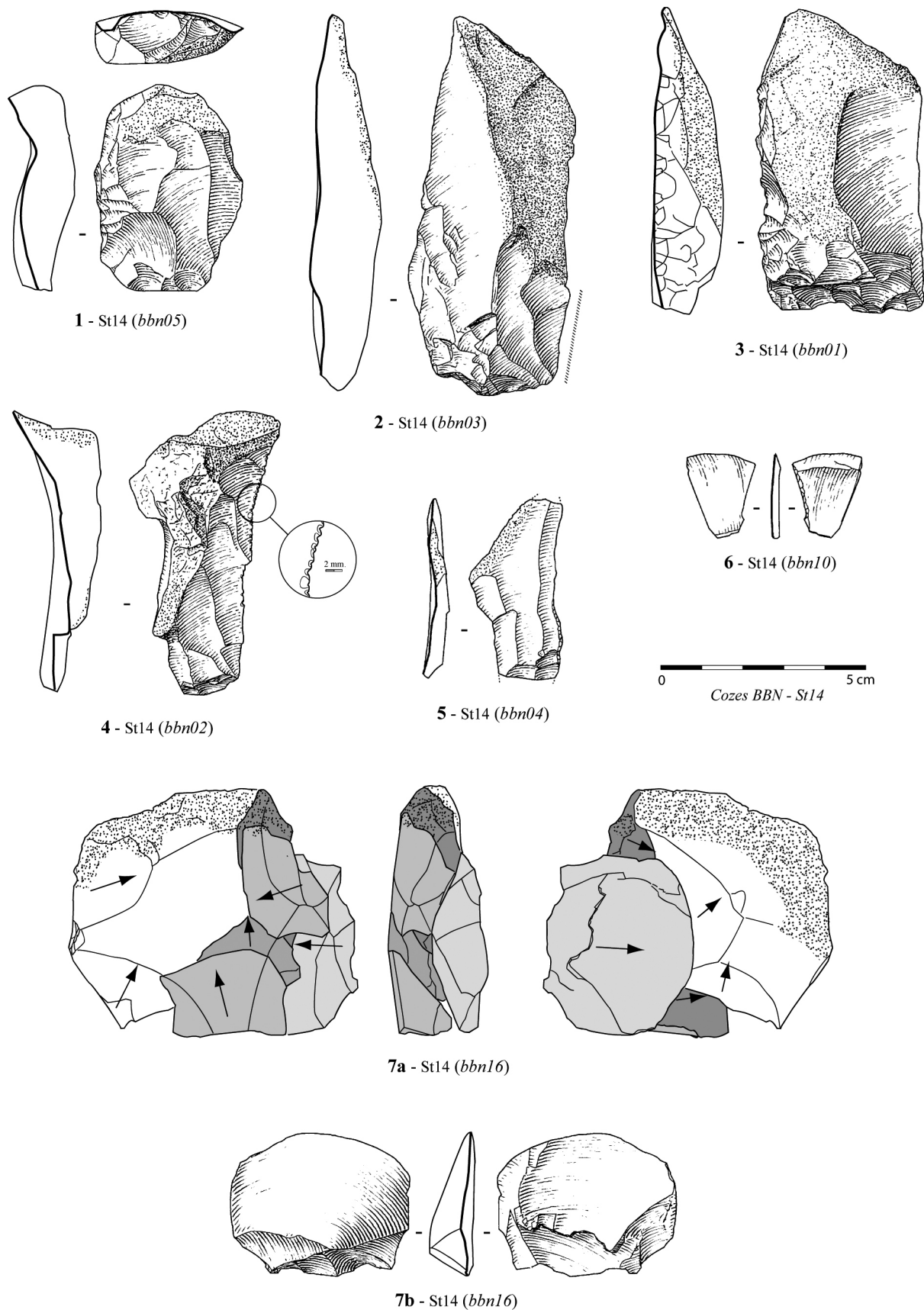


Fig. 10 - Industrie lithique de la structure 14 (dessins : P. Fouéré). 1 : grattoir ; 2 : couteau à dos abrasé (partie proximale bord droit) ; 3 : couteau à dos ; 4 : microdentéculé sur lame corticale ; 5 : lame retouchée ; 6 : armature tranchante à retouche abrupte ? ; 7 : nucléus à débitage centripète (remontage).



1 - St14 (bbn22)



2 - St14 (bbn24)



3 - St14 (bbn28)



4 - St14 (bbn20)



5 - St14 (bbn27)

Fig. 11 - Matériel de mouture de la structure 14 (photos : P. Fouéré).

un nucléus sur éclat (fig. 10, n° 7, a et b) et une possible armature tranchante (fig. 10, n° 6). Le remontage présente un débitage centripète à la percussion directe au percuteur dur sur les deux faces. Aucune préparation du plan de frappe n'est effectuée.

Les pièces transformées sont réduites à trois supports retouchés atypiques (fig. 10, n° 5), un grattoir (fig. 10, n° 1), un couteau à dos (fig. 10, n° 3), un autre couteau à dos usé par abrasion (fig. 10, n° 2) et un microdentulé sur lame à dos cortical (fig. 10, n° 4). Enfin, le petit éclat plat en silex turonien, à troncature distale oblique et cassure proximale a été interprété avec quelques réserves comme armature tranchante à retouche abrupte des bords (fig. 10, n° 6).

Une des particularités de la structure 14 est d'avoir livré un nombre important de pièces de macro-outillage, les seules du site, mêlées à d'autres blocs de fortes dimensions, sans traces d'utilisation. Il s'agit de neuf fragments de meules et molettes ainsi que deux petits polissoirs. Elles sont décrites comme suit :

- Bbn20 (fig. 11, n° 4) : bloc de 170 x 110 x 54 mm pesant 962 g en grès lacunaire présentant une surface convexe assez usée. L'autre face est plus rugueuse avec une légère concavité qui pourrait correspondre à une surface de travail, ici brisée. Un des bords présente une forte usure par frottement. Il s'agit vraisemblablement d'une molette, peut-être d'une petite meule pour la surface concave.

- Bbn21 (fig. 12, n° 3) : fragment de bloc de grès de 136 x 103 x 65 mm pesant 743 g et présentant une surface plane de travail, le reste de surface étant brut. Fragment de meule.

- Bbn22 (fig. 11, n° 1) : gros bloc de grès probablement allongé à l'origine et cassé par moitié (230 x 191 x 146 mm, 7 kg). Une seule surface de travail, plane. Fragment de meule.

- Bbn23 (fig. 12, n° 2) : fragment de bloc en grès (212 x 119 x 59 mm, 1,3 kg). Une surface de travail usée, concave. Fragment de meule.

- Bbn24 (fig. 11, n° 2) : bloc hémisphérique de grès quartzite blanc (200 x 150 x 94 mm, 3216 g). Il présente une seule surface de travail très usée, convexe. Quatre enlèvements semblent régulariser une de ses extrémités. Molette.

- Bbn25 (fig. 12, n° 6) : rognon aplati en silex turonien saintongeais à grain assez grossier (292 x 164 x 50 mm, 2631 g.). Une des faces présente une gouttière d'une vingtaine de centimètres de longueur pour une largeur d'environ 8 cm fortement incisée en large « U » dans le bloc sur plus d'un centimètre. De fines stries dans l'allongement de la dépression sont localement visibles. Polissoir portatif à une rainure pouvant avoir servi à polir le corps de petites haches ou réaffuter les tranchants.

- Bbn26 (fig. 12, n° 5) : galet plat en roche volcanique microgrenue gris verdâtre sombre (226 x 157 x 64 mm, 2411 g.). Les deux faces ont été utilisées,

fortement usée et apparaissent polies. L'une apparaît concave et présente des stries multidirectionnelles. L'autre a plutôt une forme de large gouttière et montre des stries plus discrètes dans l'axe d'allongement de la dépression. De toute évidence, il s'agit d'un petit polissoir à haches présentant deux surfaces de travail, la première pouvant correspondre à celle utilisée pour le polissage du tranchant, la seconde étant plus vraisemblablement réservée au corps de l'outil.

- Bbn27 (fig. 11, n° 5) : bloc de grès quartzite rouge à éléments de quartz millimétriques, ciment siliceux. Une seule surface de travail, plane. Un des bords est régularisé par quelques enlèvements. Molette.

- Bbn28 (fig. 11, n° 3) : fragment de bloc de 248 x 180 x 62 mm, 2,7 kg en grès lacunaire. Les deux grandes surfaces sont légèrement concaves, l'une plus abrasée que l'autre. Demi-meule.

- Bbn29 (fig. 12, n° 1) : fragment mésial d'un petit bloc de grès (158 x 125 x 73, 1293 g). Une face convexe faiblement usée pourrait correspondre à la surface de travail d'une molette.

- Bbn30 (fig. 12, n° 4) : bloc parallélépipédique en grès à graviers de quartz mal classés, parfois centimétriques et à matrice feldspathique très altérée (126 x 123 x 45 mm, 790 g). Les surfaces sont très dégradées en raison de la mauvaise conservation du bloc, l'une d'entre-elles est cependant régulièrement concave. Ce bloc pourrait correspondre à une molette brisée.

D'un point de vue chronologique, la grande écuelle à point d'inflexion bas et paroi fine est connue dans le Chasséen méridional, soit au Néolithique moyen II. Par contre, les céramiques grossières, à paroi épaisse, et les anses en ruban sont habituellement absentes à cette époque, ce qui n'est pas le cas pour le reste du Néolithique.

Le petit assemblage lithique, par ses méthodes de débitage peu investies à faible pourcentage laminaire, le façonnage frustré des outils et la composition typologique de ces derniers réduite aux grattoirs, microdentulés, couteaux aménagés de façon rudimentaire sans retouche du tranchant, peut évoquer le Néolithique récent que l'on retrouve dans les séries Matignons de l'aire saintongeaise. Ce que l'on connaît du Néolithique moyen régional présente un débitage mieux maîtrisé, un outillage également peu diversifié mais façonné de façon soignée, utilisant la retouche abrupte exclusivement et, pour les périodes postérieures à partir du Peu-Richard jusqu'au Néolithique final, une industrie plus variée avec l'apparition de nouveaux types d'outils (Fouéré et Dias-Meirinho, 2008). On note l'absence de témoignages du façonnage de hache en silex turonien saintongeais, matière qui, bien que couramment utilisée au Néolithique récent 1, Matignons, reste toutefois très peu présente sur les sites d'habitat de cette culture (Fouéré, 1994). Cela peut s'expliquer d'autant plus ici que le corpus lithique correspond à une seule structure.



Fig. 12 - Matériel de mouture et polissoirs de la structure 14 (photos : P. Fouéré).



Fig. 13 - Bâtiment sur poteaux (photo : D. Martins).

N° de structure	Type de structure	Laboratoire	BP	±	Probabilité à 95,4 % en BC	Matériaux
14	Fosse	Erl-20293	5099	48	3983-3782	charbon
14	Fosse	Erl-20294	5041	56	3957-3710	graine

Tabl. 2 - Datations de la fosse st.14.

Le matériel de mouture appelle assez peu de commentaires sur le plan chrono-culturel. On soulignera sa fréquence exceptionnelle dans la fosse. En revanche, les deux polissoirs mobiles sont assez peu communs sur les sites d'habitat, mais existent à toutes les périodes. Un exemplaire provient par exemple de l'enceinte Matignons du Tallis à Préguiillac, en Charente maritime (Fouéré, 1994), d'autres en contexte peu-richardien à la Sauzaie (Pautreau, 1974) ou encore artenacien à Ponthezères sur l'île d'Oléron (Laporte dir, 2009). Beaucoup d'autres, issus de ramassages de surface hors contexte, enrichissent souvent les collections privées. Deux datations ont cependant permis de préciser la chronologie de la structure. L'une a été faite à partir d'un charbon, l'autre à partir d'une graine collectée grâce à un tamisage, réalisé par flottation, d'une trentaine de litres de sédiment issu de l'US2. Il a permis de recueillir quelques graines identifiées par Isabel Figueiral-Rowe¹. Deux correspondent à du blé nu (*Triticum aestivum / turgidum*). Cinq autres sont une mauvaise herbe des cultures : le chénopode blanc (*Chenopodium album*).

Le chénopode, qui se faufile partout, peut être problématique. En raison de sa couleur naturelle (noir), il est difficile de savoir si les graines sont bien carbonisées. En Centre-Ouest, des graines carbonisées de céréales ont été trouvées dans certains fossés d'enceintes du Néolithique récent et final. Un grain incertain de blé nu (qui pourrait être un *Triticum aestivum*) est signalé à Réjollès à Biron, en Charente-Maritime (Bouchet et Burnez, 1990). Trois variétés de blé (dont un grain de *Triticum aestivum / durum*) sont attestées aux Loups à Echiré, en Deux-Sèvres (Burnez *et al.*, 1996). Les graines de blé nu ainsi que les fragments de meules collectés dans la structure 14 attestent une mise en culture des terres environnantes.

Les analyses radiocarbone réalisées par le laboratoire AMS-Labor Erlangen (Allemagne) donnent des résultats identiques. Les dates obtenues sont comprises entre 5099 ± 48 BP (charbon) et 5041 ± 56 BP (graine), soit entre 3957 et 3782 av. J.-C. (probabilité à 95,4 %- 2 sigma -) en conservant la plage de recouvrement commune (tabl. 2). Cela correspond à

¹ Inrap Méditerranée, Centre de recherches archéologiques de Montpellier.

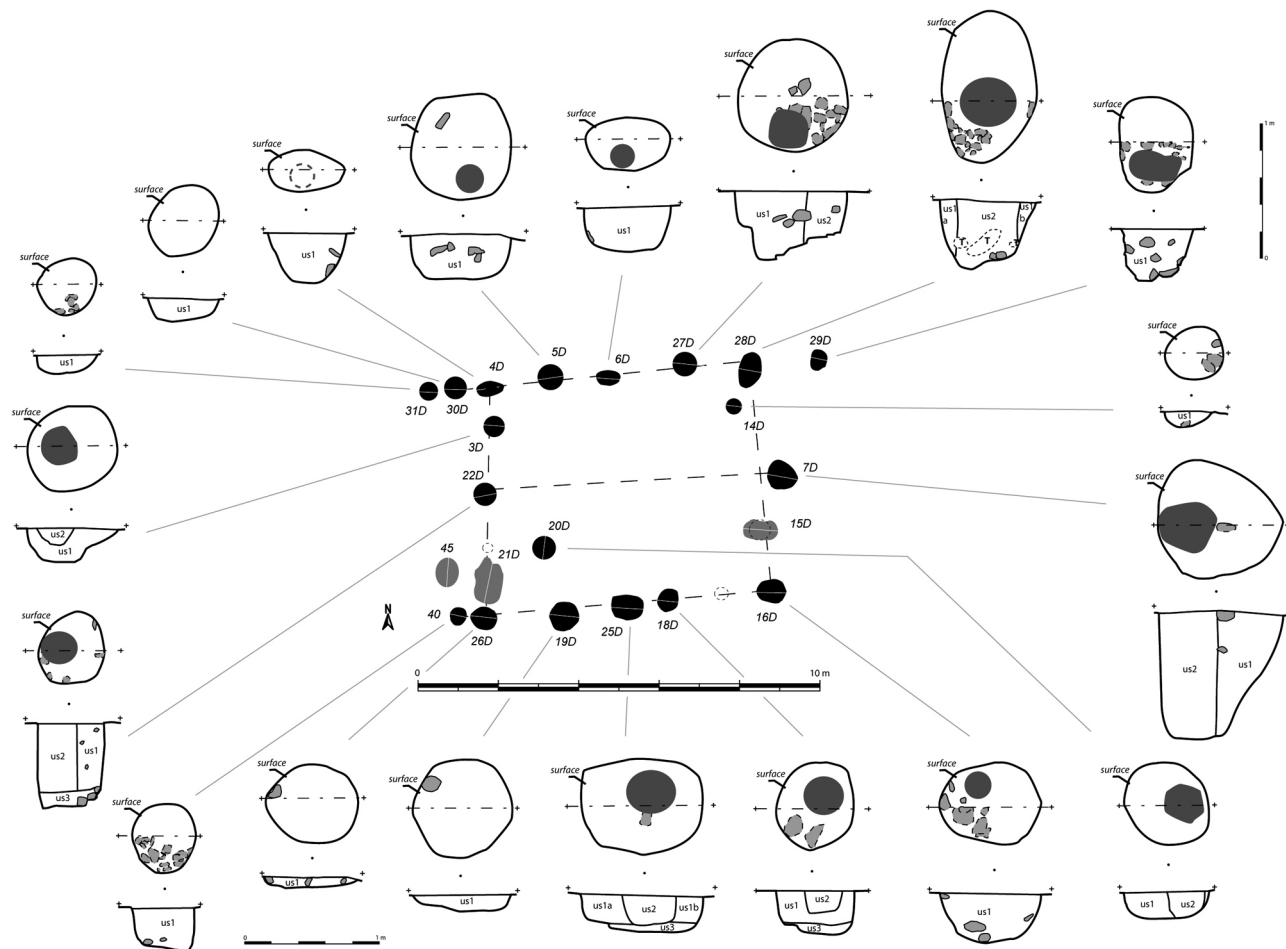


Fig. 14 - Plan du bâtiment avec coupes des fosses de calage des poteaux (DAO : J. Rousseau).

la fin du Néolithique moyen comme le laissait présager l'écuelle à paroi fine. L'assemblage lithique qui rappelle les séries Matignons de l'aire saintongeaise semble annoncer déjà le Néolithique récent.

III – Un bâtiment sur poteaux et une fosse de la fin du Néolithique

III-1 – Le bâtiment sur poteaux

Cette unité architecturale se situe à une quarantaine de mètres au nord-est de la fosse st.14. (fig. 2). Le décapage élargi autour du plan de bâtiment découvert lors du diagnostic archéologique n'a permis la mise au jour que d'un trou de poteau supplémentaire. Ce dernier (st.40) vient compléter le plan sans le modifier particulièrement. Par contre, un autre reconnu lors du diagnostic archéologique n'a pas été retrouvé (st.17), mais sa petite taille observée à l'époque suppose qu'il ne subsistait déjà plus que le fond. Il a donc pu disparaître avec un nouveau décapage. Deux autres (st.15D et st.21D) se sont avérés être, à nos yeux, des anomalies sédimentaires. C'est possible également pour une fosse peu profonde (st.45) dont l'origine anthropique est discutable.

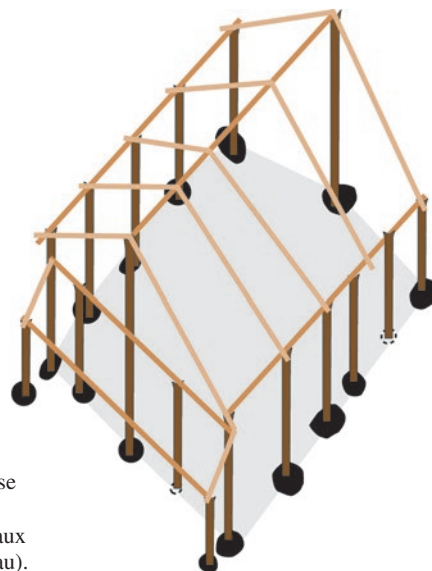


Fig. 15 - Hypothèse de restitution du bâtiment sur poteaux (DAO : J. Rousseau).

On peut dire que l'ensemble de l'architecture bâtie avait été identifié lors de la phase de diagnostic. Nous sommes donc en présence d'un petit bâtiment quadrangulaire à deux nefs d'environ 7 à 8 m de long sur 6 m de



Fig. 16 - Fosse de calage (st.7D) d'un poteau du bâtiment (photo : D. Martins).

n° structure	façade	dimensions fosse	prof. fosse	dimensions poteau	remplissage
31D	nord	0,42 x 0,40 m	0,13 m	-	us1
30D	nord	0,56 x 0,46 m	0,17 m	-	us1
4D	angle nord-ouest	0,56 x 0,30 m	0,36 m	?	us1
5D	nord	0,78 x 0,74 m	0,33 m	0,22 x 0,20 m	us1
6D	nord	0,62 x 0,36 m	0,32 m	0,22 x 0,20 m	us1
27D	nord	0,82 x 0,84 m	0,52 m	0,30 x 0,28 m	us1, us2
28D	angle nord-est	1,12 x 0,60 m	0,52 m	0,40 x 0,38 m	us1, us2
40	sud	0,52 x 0,48 m	0,31 m	-	us1
26D	angle sud-ouest	0,68 x 0,58 m	0,08 m	-	us1
19D	sud	0,74 x 0,72 m	0,13 m	-	us1
25D	sud	0,90 x 0,72 m	0,28 m	0,38 x 0,35 m	us1, us2, us3
18D	sud	0,64 x 0,58 m	0,33 m	0,30 x 0,28 m	us1, us2, us3
16D	angle sud-est	0,74 x 0,62 m	0,38 m	0,20 x 0,18 m	us1
3D	ouest	0,68 x 0,60 m	0,25 m	0,32 x 0,24 m	us1, us2
22D	ouest (faîtière)	0,52 x 0,48 m	0,62 m	0,28 x 0,25 m	us1, us2, us3
7D	est (faîtière)	0,90 x 0,86 m	0,94 m	0,42 x 0,38 m	us1, us2
29D	-	0,70 x 0,52 m	0,38 m	0,40 x 0,20 m	us1
14D	-	0,44 x 0,40 m	0,12 m	-	us1
20D	-	0,62 x 0,60 m	0,20 m	0,32 x 0,30 m	us1, us2

Tabl. 3 - Inventaire des trous de poteau du bâtiment.

large (fig. 13 et 14) dont une hypothèse de restitution à ossature en bois est présentée en figure 15. Il est orienté est/ouest. Deux rangées de six à huit poteaux, inégalement espacés (de 0,30 à 1,10 m) dessinent les grandes façades. Deux travées latérales correspondent aux pignons de façades. La présence de poteaux débordant

au-delà du pignon ouest suggère un auvent. Fosses de calage et négatifs de poteaux sont plus importants au milieu des petites façades (st.22D et st.7D). Ils supposent l'existence d'une panne faîtière (avec ligne de faitage fortement ancrée dans le sol) accueillant un toit à double pente. Un trou de poteau (st.29D) dans le



Fig. 17 - Fosse de calage (st.22D) d'un poteau du bâtiment (photo : D. Martins)



Fig. 18 - Fantômes de poteau visibles en plan ou en coupe à l'issue du diagnostic (photos : S. Vacher). a : st.7D ; b : st.22D.

prolongement de la façade nord, côté est, n'ayant pas son vis-à-vis sur la façade opposée paraît indépendant de la construction. Deux autres (st.14D et st.20D) situés à l'intérieur du bâtiment semblent l'être également. Sans tenir compte de ces trois dernières fosses, le nombre de trous de poteau associé au bâtiment s'élèverait donc à 16.

La description des trous de poteau (fosse de calage et négatif de poteau quand il apparaît) est présentée dans le tableau 3. Il faut signaler la difficulté de lecture du contour des structures en raison d'un remplissage semblable à l'encaissant. L'implantation du bâtiment s'est faite dans une zone limoneuse, sauf à son extrémité est (fig. 13). Toutefois, à cet endroit, les trous de

n° structure	façade	nombre de tessons	poids (g)	éléments caractéristiques
31D	nord	00	000	
30D	nord	00	000	
4D	angle nord-ouest	07	051	
5D	nord	06	009	
6D	nord	03	025	
27D	nord	02	004	
28D	angle nord-est	10	038	
40	sud	00	000	
26D	angle sud-ouest	00	000	
19D	sud	00	000	
25D	sud	00	000	
18D	sud	00	000	
16D	angle sud-est	00	000	
3D	ouest	00	000	
22D	ouest (faîtière)	13	179	fond plat
7D	est (faîtière)	36	152	
29D	ext. est bâtiment	03	005	
14D	int. bâtiment	00	000	
20D	int. bâtiment	04	004	

Tabl. 4 - Inventaire du mobilier céramique du bâtiment.

poteau ont été creusés dans des poches limoneuses au sein des graves. Bien que les dimensions observées peuvent être parfois légèrement faussées, on relève que les fosses de calage (généralement circulaires) ont un diamètre le plus souvent compris entre 0,50 et 0,90 m. Celui des fantômes de poteau est de 0,20 à 0,40 m. La profondeur des fosses est très inégale, la puissance du plus petit n'atteignant pas une dizaine de centimètres alors qu'elle avoisine près d'1 m pour un autre. Il s'agit ici d'un poteau porteur de la faîtière (fig. 16), son vis-à-vis étant le second plus profond sur l'ensemble du bâtiment (fig. 17). Cependant, le décapage mécanique n'a pas permis de conserver un niveau régulier et continu, notamment à cause d'un horizon de graviers (blocs de toutes dimensions) apparaissant sur le bord oriental². Par conséquent, il existe une différence d'altitude d'une trentaine de centimètres depuis le côté est (le plus bas) vers l'ouest.

Chacun des trous de poteau, entièrement vidé, a d'abord été coupé dans le plus grand axe du bâtiment, permettant une étude de leur comblement. Le remplissage est presque toujours le même : un sédiment argilo-sableux brun à gris (US1), plus sombre et plus carbonneux pour le fantôme (US2). Des pierres calcaires silicifiées dont le module n'excède pas une quinzaine de centimètres sont présentes en quantité inégale au sein de l'US1. Ces rognons sont destinés, lorsqu'ils sont en grand nombre, à caler le poteau (st.27D et st.28D par exemple). Le fantôme n'a pas été systématiquement identifié. Il apparaissait plus nettement lors de la phase de diagnostic (fig. 18) et ce, malgré une humidification des structures au cours de la fouille

estivale. Comme il fut souligné précédemment (Vacher, 2012), les fantômes sont plutôt désaxés vers le sud, sur la façade nord, et inversement sur le côté opposé, ce qui explique qu'ils n'apparaissent pas toujours en coupe. Par ailleurs, on remarquera qu'ils n'atteignent pas forcément le fond dont la base peut être plate, en cuvette ou à profil asymétrique. Y repose occasionnellement une fine couche de limon gris clair, lessivée, issue de la dégradation des parois (US3). Ces dernières, bien souvent en pente douce, se révèlent parfois abruptes. C'est particulièrement le cas pour les profondes fosses à poteau porteur de la faîtière (st.7D et st.22D).

En fouille, 7 trous de poteau (st.4d, 5d, 7d, 22d, 27d, 28d et 29d) ont livré près d'une cinquantaine de tessons (320 g). Une quarantaine environ avait déjà été collectée lors du diagnostic, avec 17 tessons issus de la seule structure 7D, fosse à poteau porteur de la faîtière³. C'est à nouveau dans cette même structure que fut découvert, dans son autre moitié, le plus grand nombre de tessons (19) au sein du bâtiment. Le tableau 4 rend compte de la répartition du mobilier céramique, toutes opérations archéologiques confondues. Finalement, environ 43 % de la poterie appartient à st.7D. Seule la céramique prélevée en fouille est étudiée ici. Celle trouvée lors du diagnostic n'était composée d'aucun élément caractéristique (bord, fond, préhension, décor...) (Vacher, 2012). En fouille, une unique plaque basale d'un vase à fond plat provient de la structure st.22D, autre fosse à poteau porteur de la faîtière. L'épaisseur des tessons est comprise entre 3 et 16 mm, avec une moyenne autour de 8 mm. La palette de couleurs des parois externes comme internes est

² Rouvrir sur une surface préalablement décapée et rebouchée n'est pas non plus un exercice facile.

³ Trois autres trous de poteau avaient été fouillés dans leur moitié : st.3D, st.19D et st.20D (Vacher, 2012).

N° de structure	Type de structure	Laboratoire	BP	±	Probabilité à 95,4 % en BC	Matériaux
22D	trou de poteau	Erl-20291	4151	50	2880-2583	charbon
7D	trou de poteau	Erl-20289	4110	50	2873-2499	charbon
22D	trou de poteau	Erl-20292	4101	51	2872-2496	graine
7D	trou de poteau	Erl-20290	4081	49	2865-2486	graine

Tabl. 5 Datations du bâtiment classées par ordre chronologique.

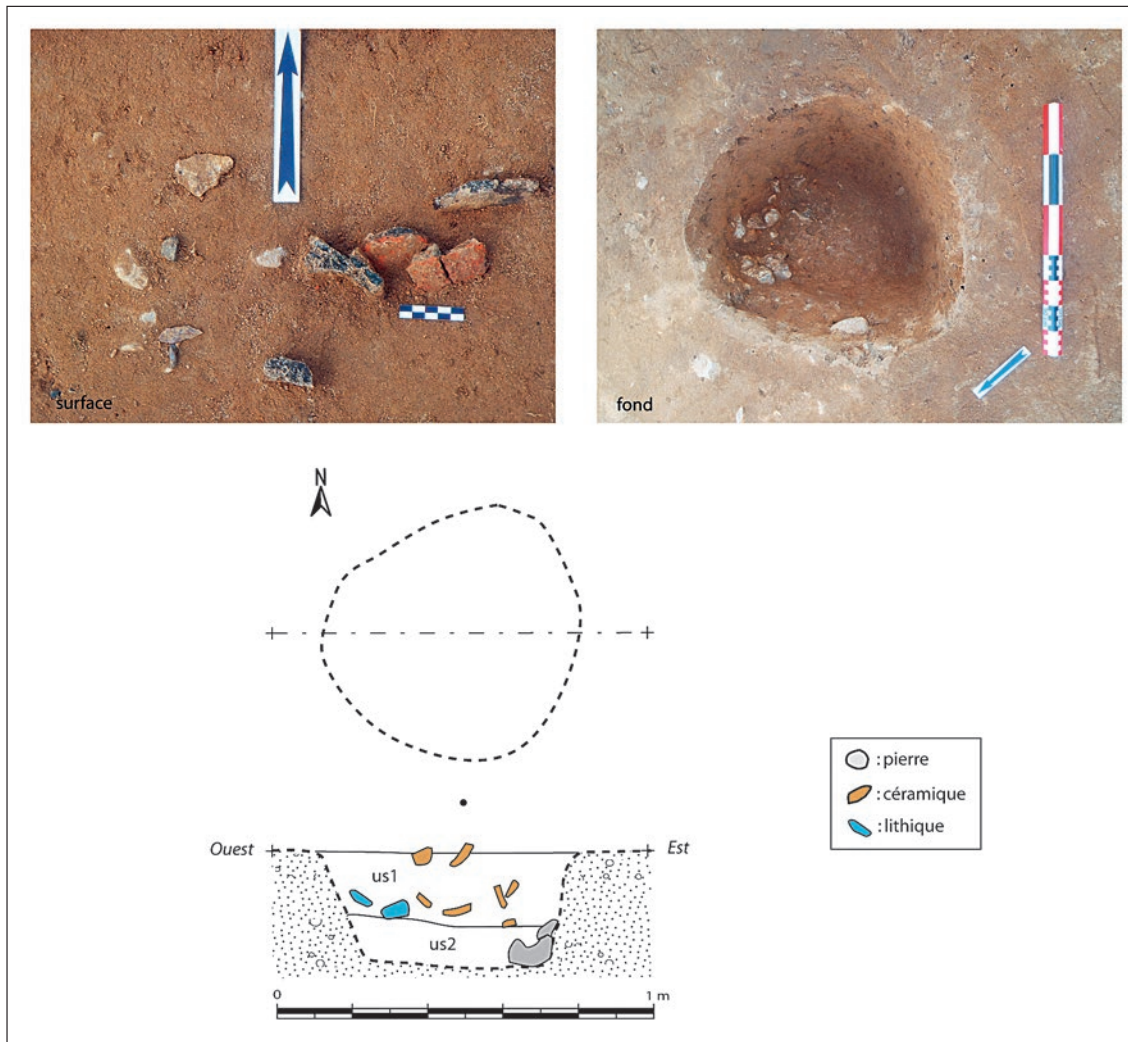


Fig. 19 - Plan et coupe de la structure 41 (photos et DAO : J. Rousseau).

très large : beige, rouge, brun rouge, brun, gris ou noir. Elle indique des procédés de cuisson en aire ouverte. Les tessons extrêmement altérés, friables ou desquamés, ne rendent plus compte du traitement de surfaces. Les pâtes contiennent systématiquement des grains de quartz associés dans 80 % des cas à de nombreux spicules de spongiaires et quelques autres fragments de fossiles siliceux. Cette caractéristique est commune à l'ensemble des céramiques découvertes sur le site. Des bris calcaires, de la chamotte et des inclusions organiques (végétal) existent parfois.

Les grains de quartz peuvent trouver leur origine aussi bien dans le substrat sédimentaire local que dans les alluvions. La présence de *bioclastes*, essentiellement spicules de spongiaires, pourrait indiquer un approvisionnement en argile dans les formations du

Campanien moyen (c6b) qui affleurent à deux kilomètres au sud du site (Ternet et Berger, 1968).

La seule présence d'une plaque basale dans l'une des fosses de calage d'un trou de poteau semble exclure une datation antérieure au Néolithique récent.

Les comblements de sept des trous de poteau du bâtiment ont livré 14 pièces lithiques non transformées : 5 éclats à dos cortical, 7 éclats bruts, une lame de mauvaise qualité et une esquille, toutes en silex santorien local. Peu de remarques peuvent être faites à partir de cette maigre série, si ce n'est que toutes les pièces sont débitées à la percussion directe à la pierre dure et que les deux éclats à dos cortical du trou de poteau st.18D remontent. Comme pour la céramique, l'indigence de cette série ne permet pas de proposer une attribution chronologique certaine.

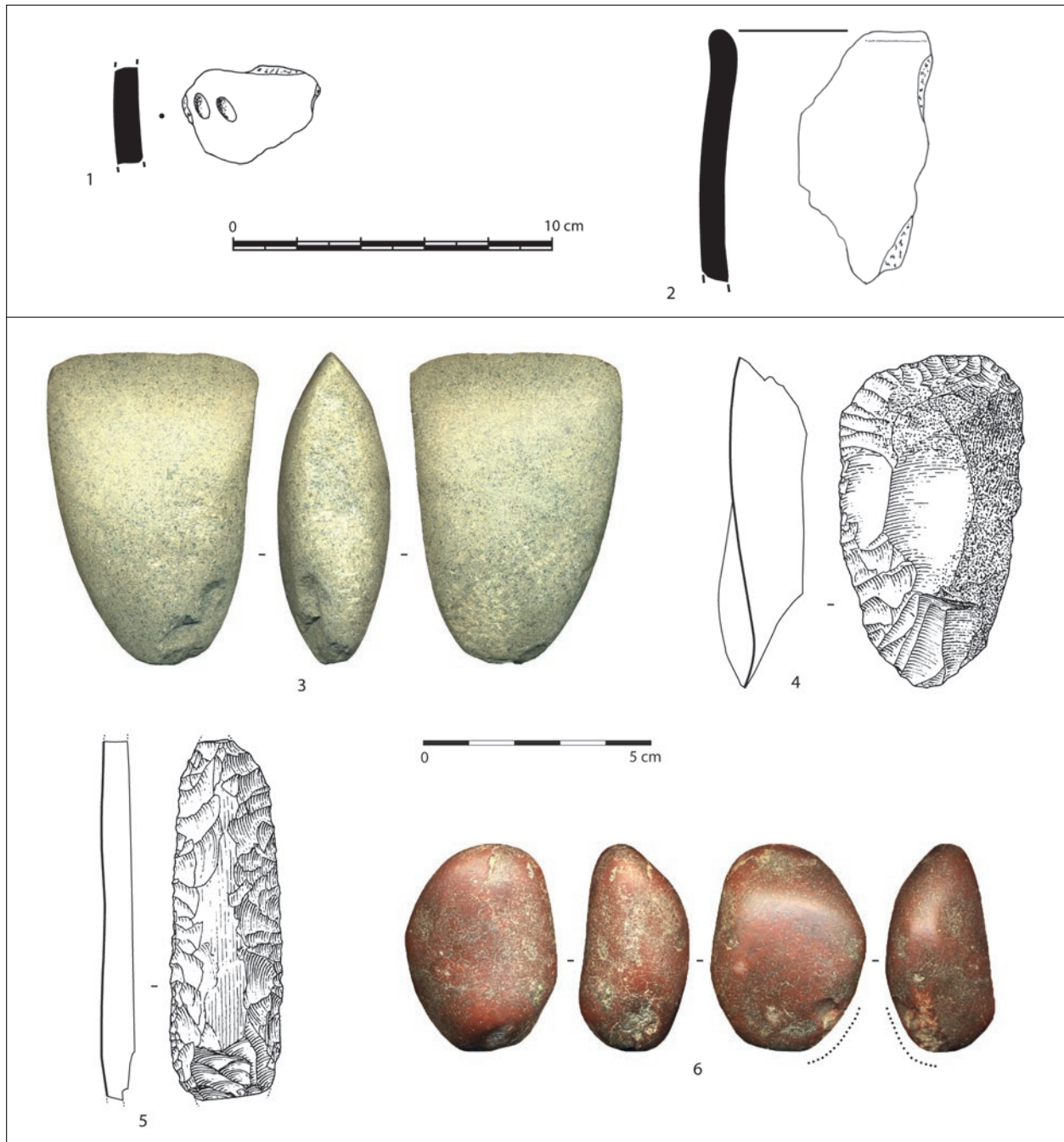


Fig. 20 - Mobilier céramique (dessins : J. Rousseau) et industrie lithique (dessins et photos : P. Fouéré) de la structure 41. 1 : décor de poterie ; 2 : bord de vase ; 3 : hache polie en dolérite ; 4 : grattoir ; 5 : fragment de poignard en silex du Grand-Pressigny ; 6 : galet strié (estèque).

Cependant, quatre datations ont été réalisées sur des charbons de bois ou des graines carbonisées de blé (*Triticum aestivum / turgidum*) provenant du remplissage des fosses de calage des poteaux porteurs de la faîtière (st.7D et st.22D). Les analyses confiées, là aussi, au laboratoire AMS-Labor Erlangen (Allemagne) indiquent toutes une chronologie se rapportant au Néolithique final. Les dates sont bien calées entre 4151 ± 50 BP et 4081 ± 49 BP, soit entre 2865 et 2583 av. J.-C. (probabilité à 95,4 % - 2 sigma -) en conservant la plage de recouvrement commune (tabl. 5).

III-2 – La fosse st.41

A 130 m au nord du bâtiment se trouvait une fosse dont les bords n'ont pas été clairement identifiés à cause d'un comblement argilo-limoneux brun gris (US 1), peu différent de l'encaissant. Ils ont été principalement matérialisés sur la base du mobilier mis au jour. On peut ainsi estimer, pour cette petite fosse, un diamètre à l'ouverture d'environ 0,60 m (fig. 19). Sa profondeur est à peine supérieure à une trentaine de centimètres comme l'indique une couche basale (US 2),

plus indurée et légèrement cendreuse avec quelques infimes charbons de bois mais dépourvue de mobilier archéologique. Le fond est plat et les parois, à priori semi-abruptes.

Cette fosse a livré 26 tessons (353 g) dont un bord et un tesson décoré d'au moins deux cupules (fig. 20, n° 1 et 2). L'épaisseur des parois se situe entre 3 et 15 mm avec une moyenne autour de 9 mm. La couleur des surfaces (rouge, brun-rouge, brune et noire) et le cœur sombre des céramiques traduisent à nouveau des procédés de cuisson différents : en atmosphère réductrice (privée d'oxygène) suivi d'une phase de refroidissement (post-cuisson) en atmosphère oxydante, ou en atmosphère entièrement réductrice pour les tessons uniformément sombres. Les surfaces, bien souvent craquelées, sont lissées. Les pâtes se composent systématiquement de grains de quartz, accompagnées de spicules de spongiaires (voire de *bioclastes* indéterminés) pour près de la moitié du corpus. Quelques fragments de roche calcaire peuvent apparaître occasionnellement.

Un petit ensemble lithique composé de huit pièces fut également collecté. Outre trois éclats et un nucléus atypique, on notera les pièces mentionnées ci-après. Une petite hache polie en dolérite⁴, entière (fig. 20, n° 3), est de forme triangulaire et assez épaisse (78,5 x 26 x 7,5 mm). Le corps est presque totalement poli, seules quelques plages au niveau du talon montrant encore les stigmates du bouchardage. De toute évidence cet outil n'est pas neuf, le tranchant, légèrement asymétrique est en partie usé et a été probablement réaffûté. Un grattoir sur éclat à dos naturel, a été assez soigneusement façonné par des retouches semi-abruptes à envahissantes (fig. 20, n° 4) dans un silex turonien saintongeais. Une lame mésiale de poignard a été confectionnée en silex turonien du Grand-Pressigny (à plus de 180 km au nord-est du site en ligne directe), dans un faciès classique blond (fig. 20, n° 5). Les caractères techniques du débitage originel ne sont plus visibles, la face supérieure étant polie, mais quelques enlèvements primaires en partie distale montrent qu'il devait s'agir d'une lame de premier ordre. Le profil assez rectiligne, les ondulations sur la face d'éclatement et l'épaisseur apparemment assez constante (7 mm avec le polissage) suggèrent un débitage plutôt sur nucléus « livre-de-beurre » que « Nacal » (Ihuel et Pelegrin, 2008). La lame, actuellement de 79 mm de longueur, est fortement réduite par deux cassures mais devait être beaucoup plus longue. A son extrémité distale, l'épaisseur est encore forte et une probable pointe, de nouveau cassée, a été aménagée. Enfin, un petit galet en silex indéterminé⁵ rougi par les oxydes

(fig. 20, n° 6) porte des traces limitées de percussion sur un bord, mais c'est surtout un fort poli sur les deux faces principales, associé à de très fines stries à peine visibles, transversales à son axe principal, qui retient l'attention. Il s'agit vraisemblablement d'un lissoir utilisé sur matière dure, probablement dans le cadre de la finition des surfaces des céramiques.

Il est difficile de dater la structure à partir des seuls restes de poterie, sans grande particularité si ce n'est un décor de cupules connu régionalement dans le Matignons ou le Peu-Richard (Ard, 2014). On ne peut être assuré que ces larges impressions se limitent d'ailleurs à une paire sur un tesson d'aussi faible superficie. En revanche, si l'assemblage lithique présente également assez peu de pièces caractéristiques, le fragment de poignard permet toutefois de rattacher l'ensemble au Néolithique final, c'est-à-dire à la culture arténacienne pour la région. Le grattoir à retouche envahissante s'accorde assez bien également avec cet horizon, ce type de retouche étant assez fréquent sur ces outils, à Diconche à Saintes par exemple (Burnez et Fouéré dir., 1999).

IV – Conclusion

La fosse st.14 est assez exceptionnelle de par sa nature et de par sa chronologie. Les nombreux restes de matériel de mouture associés aux graines de blé nu en font une structure inhabituelle et ce, à une époque (fin du Néolithique moyen) où les habitats sont peu représentés dans le Centre-Ouest de la France. L'assemblage lithique qui évoque les séries Matignons de l'aire saintongeaise semble annoncer une transition vers le Néolithique récent tandis que l'écuelle carénée est bien ancrée dans le Néolithique moyen II.

La découverte d'un plan de bâtiment daté du Néolithique final est une découverte remarquable. Les « maisons » néolithiques du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la France (fig. 21), souvent de forme rectangulaire, appartiennent pour la plupart à cette période. Elles sont bien souvent isolées mais peuvent être retrouvées par paire et, exceptionnellement en plus grand nombre. On retiendra naturellement les architectures monumentales aux dimensions impressionnantes. Il existe ainsi les bâtiments dits « de type Antran » construits au Néolithique final depuis le sud du Bassin parisien jusqu'en Dordogne. Ils mesurent une vingtaine de mètres de large pour 50 à plus de 100 m de long. On citera ceux des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) avec deux maisons (Krausz et Hamon, 2007), des Choffaux à Louresse-Rochemenier (Maine-et-Loire) (Courty *et al.*, 2016), de la Croix Verte à Antran (Vienne) (Pautreau, 1994), des Chavis

⁴ Les affleurements de cette roche sont connus au plus près dans les formations limousines du Massif central (Vauillat *et al.*, 2006) ou celles du Massif armoricain (Le Roux 1999 ; Kerdivel *et al.*, 2011), dans tous les cas à plus de 160 km du site à vol d'oiseau.

⁵ Il provient vraisemblablement des terrasses fluviales anciennes de la Gironde ou peut-être du littoral, comme l'attestent les nombreuses traces de chocs en « coup d'ongle » visibles sur toute sa surface.

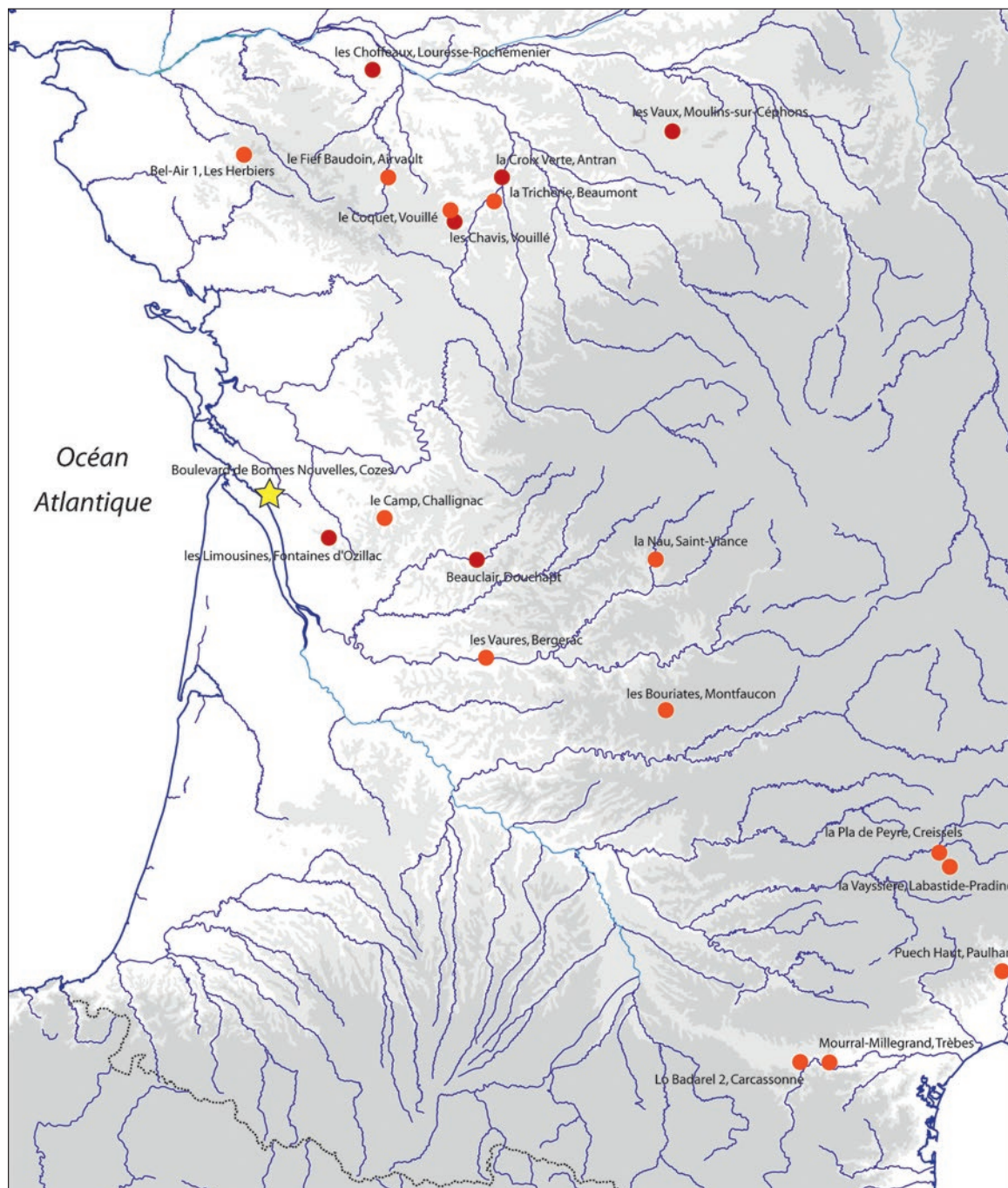


Fig. 21 - Localisation du site et des bâtiments du Néolithique récent et final mentionnés dans le texte. En rouge foncé, bâtiments de type « Antran » (DAO : J. Rousseau).

à Vouillé (Vienne) (Ollivier et Pautreau, 1994), des Limousines aux Fontaines d'Ozillac (Charente-Maritime) (Fouéré *et al.*, 2013) et de Beauclair à Douchamp (Dordogne) avec deux unités architecturales (Fouéré, 1998). Deux longs bâtiments rectangulaires, d'un autre type, sont également connus. Le premier, situé à l'intérieur d'une enceinte fossoyée au Camp à Challignac (Charente-Maritime), fait 70 m de long sur 11 m de large ; il est à deux nefs avec une disposition en quinconce des poteaux latéraux et se rapporte également à la Culture arténacienne (Burnez *et al.*, 1995).

Le second, au Fief Baudoin à Airvault (Deux-Sèvres), toujours à deux nefs, mesure 43,5 m sur 10,5 m et est occupé au Néolithique final (Artenacien) et au Chalcolithique (Campaniforme) (Champême, 1999). Dans le centre-ouest et le sud-ouest de la France, l'architecture en bois de la fin du Néolithique ne se limite pas aux édifices monumentaux. Il existe aussi des plans de bâtiments de dimensions plus modestes, comme à Cozes. Celui de la Tricherie à Beaumont dans la Vienne, de forme rectangulaire, fait 21 m de long sur 10,5 m de large (Louboutin *et al.*, 1998). Il

possède une double rangée de poteaux au niveau des pignons ainsi qu'un poteau central et pourrait être un peu plus ancien d'après une datation radiocarbone (Néolithique récent) bien qu'une autre analyse isotopique réalisée dans un fossé voisin indique une occupation au Néolithique final. C'est à cette époque que se rapportent trois bâtiments à deux nefs avec toit à double pente fouillés dernièrement dans le même département, à Vouillé (le Coquet), commune sur laquelle, rappelons-le, fut découvert un grand bâtiment de type « Antran ». Ils sont assez semblables à celui de Cozes de par leurs dimensions de 7 à 8 m de long et 5 à 6 m de large (Rousseau *et al.*, sous presse). Un autre, de forme et de taille voisine également (6,60 m de long sur 4,80 m de large), a été mis au jour aux Herbiers (Bel-Air 1), en Vendée, lors d'une évaluation archéologique (Hinguant, 2003 ; fig. 22). Une datation place cet édifice au Néolithique récent ce que ne contredirait pas le mobilier qui lui était associé⁶. Une trentaine de bâtiments (la plupart rectangulaire à deux nefs) de 15 à 30 m de long pour 3,5 à 5 m de large avec des extrémités en abside ont été découverts aux Vaures à Bergerac, en Dordogne (Fouéré, 2011). C'est le premier témoignage d'un village structuré pour le Néolithique récent du sud-ouest de la France. Bien plus petit, un édifice rectangulaire à sept trous de poteau de 6,25 m sur 3,75 m, a été découvert en Corrèze, sur le site de la Nau à Saint-Viance (Milor et Poissonnier, 2001). Deux trous de poteau positionnés sur l'axe central pouvaient soutenir une charpente. Une datation indique là aussi une occupation au Néolithique récent. Plus au Sud, quelques plans d'autres bâtiments sur poteaux méritent d'être signalés parce que peu nombreux dans une région qui pourrait privilégier les constructions en pierre ou en terre (Burens-Carozza *et al.*, 2005). A la Vayssière, à Labastide-Pradines (Aveyron), il en existe un rectangulaire, de 5 m de large pour probablement une quinzaine de long (Fouéré *et al.*, 1999). Des murs en terre devaient participer aux élévations de pierres dont subsiste la base. La construction est attribuée au groupe des Treilles, soit au Néolithique final. Il se rapproche d'un bâtiment découvert aux Bouriates à Montfaucon, dans le Lot, de 10 m de long pour 6 à 7 m de large et à poteaux plus ou moins jointifs (Jallot *et al.*, 2000). Au Pla de Peyre à Creissels (Aveyron), il s'agit d'une « maison » à plan trapézoïdal, de 15,5 m de long pour une largeur maximale de 8 m, diminuant au niveau de la petite base qui semble se refermer en abside (Fouéré *et al.*, 2000). La construction possède une double rangée de piliers centraux. Elle a été datée de la fin du groupe de Treilles. De rares bâtiments sur poteaux ont été fouillés en Languedoc et se rapportent au Néolithique final. Deux, à plan quadrangulaire, se

trouvent à l'intérieur d'une enceinte fossoyée sur le site du Puech Haut à Paulhan (Hérault) (Burens-Carozza *et al.*, 2005). L'un a pour dimensions 10 m sur 7 m et possède une ligne de faîtage pouvant accueillir un toit à double pente. Une seconde unité architecturale, de 15 m de long sur 10 m de large, est peut-être à trois nefs. Au moins deux autres bâtiments proviennent d'une seconde enceinte, celle du Mourral-Millegrand à Trèbes (Aude) (Vaquer, 2001). Le plus grand (plus de 19 m sur 9 m), rectangulaire, est caractérisé par quatre importantes fosses de calage de poteau(x) soutenant la faîtière d'une toiture à double pente. L'autre, plus petit, est de forme trapézoïdale avec un possible portique haut supportant la panne faîtière. Il pouvait se terminer en abside. Un nouveau plan de bâtiment a été mis au jour dans le même département, à Lo Badarel 2, sur la commune de Carcassonne. De forme quadrangulaire avec une extrémité en abside et un toit à double pente, il est long de 7,50 m (sans tenir compte de deux poteaux situés à l'extérieur) et large de 3,20 m à 4 m (Ranché *et al.*, 2012). Une datation radiocarbone indique une occupation au Néolithique final.

Les grands bâtiments, tels ceux de type Antran, ont été interprétés comme des architectures à usage collectif (maison communautaire, édifice à vocation agricole ou cérémonielle...) (Tinevez, 1995 ; Krausz et Hamon, 2007). A l'inverse, ceux de modeste taille, comme à Cozes, peuvent être considérés comme une unité domestique temporaire (Ranché *et al.*, 2012). On peut imaginer un petit abri à bestiaux (bergerie...), un atelier artisanal etc...

Les bâtiments sur poteaux sont, rappelons-le, particulièrement rares et ce malgré la multiplication des opérations d'archéologie préventive. Ceci est probablement dû à la difficulté d'appréhender ce genre de structure. « Leur aspect isolé ou inorganisés peut parfois s'expliquer par l'importance de l'érosion ou par la puissance de la couche perturbée par les labours, qui ont alors totalement effacé les traces des poteaux les moins profonds, et seulement conservé les trous de poteaux porteurs, ou ayant dû supporter une lourde charge » (Issenmann, 2008). Une autre raison avancée serait qu'une grande partie des maisons néolithiques ait été construite en terre crue, comme il en existe dans la plaine littorale du Languedoc (Jallot, 2003 ; Wattez, 2003 ; Burens-Carozza *et al.*, 2005), et que de telles architectures ne laissent pas de traces évidentes (Fouéré, 2011).

Bibliographie

- ARD V. (2014) – *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IV^e millénaire avant J.-C.*, Paris, CTHS, Documents Préhistoriques, 33, 393 p.

⁶ Le résultat obtenu, après calibration, sur un charbon de bois issu du comblement d'un poteau est de 3486-3057 av. J.-C. (Lyon-1358-Oxa). Une autre datation, aussi sur un charbon prélevé dans le remplissage d'un autre trou de poteau se rapporte par contre au Néolithique ancien, entre 5255 et 4810 av. J.-C. (Lyon-1357-Oxa).

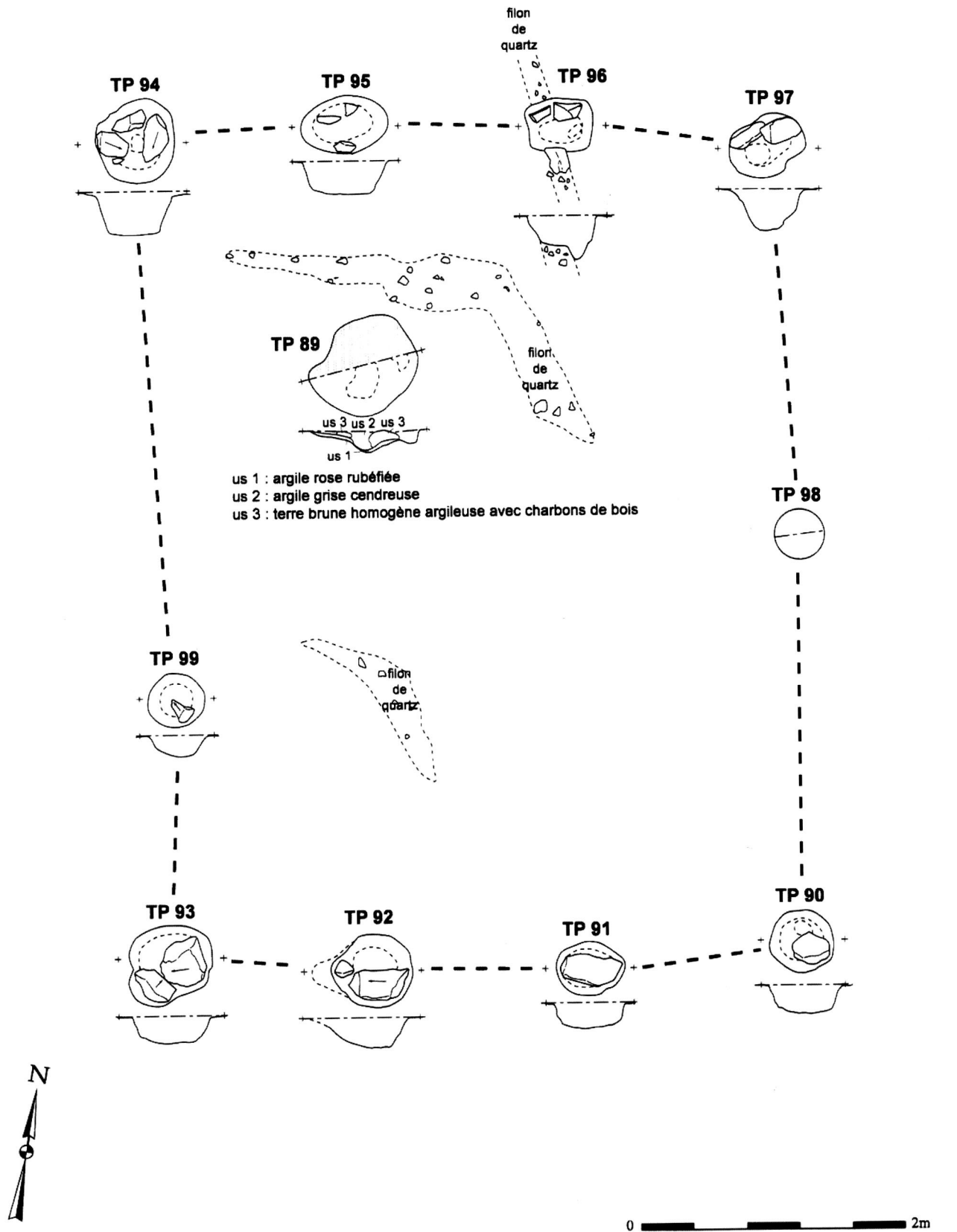


Fig. 22 - Plan du bâtiment sur poteaux de Bel-Air 1 aux Herbiers, Vendée (d'après Hinguant, 2003).

- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1990) – Le camp néolithique de Réjolles à Biron (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 87, n° 10-12, p. 365-378, 14 fig.
- BURENS-CAROZZA A., CAROZZA L. et DE CHAZELLES C.-A. (2005) – Les maisons en Languedoc de la fin du Néolithique à la fin de l'âge du Fer, *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 127^e, Nancy 2002, p. 429-461.
- BURNEZ C., BOKONNYI S., BOURHIS J.-R., CAMUZART J.-P., CONVERTINI F., CORILLION R., FONTUGNE M., FOUERE P., GRUET P., GYULAI F., LIMONDIN N., MARAMBAT L., SEMELIER P., SANTALLIER D., VERNOU C. et VUAILLAT D. (1996) – *Le site des Loups à Echiré -Deux-Sèvres-*, Musée des tumulus de Bougon / Conseil Général des Deux-Sèvres, 225 p., 159 fig., 19 photos.
- BURNEZ C., DASSIE J. et SICAUD F. (1995) – L'enceinte arténacienne du « Camp » à Challignac (Charente), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 92, n° 4, p. 463-478.
- BURNEZ C. et FOUERE P. (1999) – *Les enceintes néolithiques de Diconche à Saintes (Charente-Maritime). Une périodisation de l'Artenac*. Mémoire n° XXV de la Société Préhistorique Française, Association des Publications chauvinoises, 2 t., 399 p., 99 fig., 58 photos et 277 pl. hors texte.
- CHAMPÈME L.-M. (1999) – Le bâtiment sur poteau du Fief Baudoin, commune d'Airvault (Deux-Sèvres), in Gutherz X. et Joussaume R. (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 octobre 1994. Association des Publications Chauvinoises, Mémoire XIV, p. 297-306.
- COURTY H., FROMONT N., LEROUX G., FILLON D., FORRÉ P. et ARD V. (2016) – Un nouveau bâtiment de type Antran en Centre-Ouest : présentation préliminaire du site des « Choffaux » à Louresse-Rochemenier (Maine-et-Loire), *Internéo*, 11, Journée d'information du 26 novembre 2016, Saint-Germain-en-Laye, p. 179-187.
- DASSIE J. (1967) – Nouveaux sites archéologiques en Sain-tonge. Compte rendu de prospections photographiques aériennes, *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, p. 819-830.
- DASSIE J. (1978) – *Manuel d'archéologie aérienne*, éditions Technip, Paris, 350 p., 155 photographies, 40 fig.
- DIAS-MEIRINHO M.-H. (2008) – Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France, in Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F. et Bailly M. (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale*, Actes du colloque de Toulouse-Le Mirail, avril 2005, BAR international series, p. 231-258, 16 fig.
- DIEU G. et GEAY P. (1960) – Prise de date pour du Campignien typique à Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 57, p. 37 et 205.
- FOUERE P. (1994) – *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le Nord du Bassin aquitain. Approche méthodologique, implications culturelles de l'économie des matières premières et du débitage*. Thèse Université de Bordeaux I, n° 1188, 547 p., 163 fig., 139 pl. hors texte.
- FOUERE P. (1998) – Deux grands bâtiments du Néolithique final à Douchapt, Dordogne, *Actes des deuxièmes rencontres méridionales de Préhistoire récente*, Arles 1996, APDCA, p. 311-328.
- FOUERE P. (2011) – Les Vaures à Bergerac, Dordogne : premier témoignage d'un village structuré pour le Néolithique récent du Sud-Ouest de la France, in Sénépart I., Perrin T., Thirault E. et Bonnardin S. (dir.), *Marges, frontières et transgressions. Actualité de la recherche*, Actes des 8^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille (13), 7 & 8 novembre 2008, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 365-386.
- FOUERE P., BRAGUIER S., CONVERTINI F. et FOSSE P. (1999) – Un gisement paléontologique du Pléistocène moyen et un habitat chalcolithique sur le causse du Larzac : La Vayssière, La Bastide-Pradines, Aveyron, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie aveyronnaise*, n° 13, p. 13-30.
- FOUERE P. et DIAS-MEIRINHO M.-H. (2008) – Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France, in : M.-H. Dias-Meirinho, V. Léa, K. Gernigon, P. Fouéré, F. Briois et M. Bailly (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale*. Actes du colloque de Toulouse-Le Mirail, avril 2005, BAR International Series, 1884, p. 231-258, 16 fig.
- FOUERE P., MARSAC P. et RANCHE C. (2000) – Une occupation Chalcolithique et Chasséen ancien au Pla de Peyre, Creissels (Aveyron), in *Pré-actes des 4^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Nîmes 2000*, Société Languedocienne de Préhistoire, p. 32.
- FOUERE P., ROUSSEAU J., VACHER S. et DURAND D. (2013) – Un bâtiment néolithique de type Antran aux Fontaines d'Ozillac (Charente-Maritime), *La lettre d'Archéaunis, Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis*, n° 41, p. 14-19.
- HINGUANT S. (2003) – Les Herbiers, Bel-Air 1, *Bilan scientifique 2000, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie*, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 79-80.
- IHUEL E. et PELEGRIN J. (2008) – Du Jura au Poitou en passant par le Grand-Pressigny : une méthode de taille et des poignards particuliers vers 3000 av. J.-C. in Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F. et Bailly M. (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale*, Actes du colloque de Toulouse-Le Mirail, avril 2005, BAR international series, p. 135-182, 16 fig.
- ISSENMANN R. (2008) – Propositions d'interprétation des structures sur poteaux d'après des données ethnologiques issues des peuples nomades de la vallée de l'Arkangai (Mongolie), *BAPAREA*, 10, p. 42-49.
- JALLOT L. (2003) – L'architecture à mottes de terre crue de l'habitat néolithique de la Capoulière II Mauguio, Hérault, in Gascó J., Gutherz X. et Labriffe P.-A. (dir.), *Temps et espaces culturels du 6^e au 2^e millénaire en France du Sud*, Actes des quatrièmes rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nîmes, 2000, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, p. 409-423.
- JALLOT L., CHALLARD P., VALDEYRON N., DETRAIN L., JARRY M., BERNARD R., COUTEAU M. et COLONGE D. (2000) – Le Bâtiment néolithique final des Bouriates (Montfaucon, Lot), in Leduc M., Valdeyron N. et Vaquer J. (dir.), *Sociétés et espaces*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Troisième session, Toulouse, novembre 1998, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 349-364.
- KERDIVEL G., QUERRE G., TORRADO ALONSO A. et du GRAM (2011) – Exploitation de la dolérite dans le nord-ouest de la Mayenne au Néolithique : données prélimi-

- naires, *Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, t. 9, n° 4, p. 35-51, 13 fig.
- KRAUSZ S. et HAMON T. (2007) – Le site des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) : aspects préliminaires, in Agogué O., Leroy D., Verjux C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, 27^{ème} Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, p. 241-256.
- LAPORTE L. (2009) – *Des premiers paysans aux premiers métallurgistes sur la façade atlantique de la France (3500-2000 av. J.-C.)*. Éd. Association des publications Chauvinoises, Mémoire XXXIII, Chauvigny 2009, 816 p.
- LE ROUX C.-T. (1999) – *L'outillage de pierre polie en métadolérite du type A. Les ateliers de Plussulien (Côtes-d'Armor). Production et diffusion au Néolithique dans la France et au delà*. Travaux du laboratoire «Anthropologie, Préhistoire et Quaternaire Armoricains», n° 43, Université de Rennes I, 244 p., 69 fig.
- LOUBOUTIN C., OLLIVIER A., CONSTANTIN C., SIDERA I., TRESSET A. et FARRUGIA J.-P. (1998) – La Tricherie à Beaumont (Vienne). Un site d'habitat du Néolithique récent, in Gutherz X. et Joussaume R. (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 octobre 1994. Association des Publications Chauvinoises, Mémoire XIV, p. 97-116.
- MILOR F. et POISSONNIER B. (2001) – *Prospections archéologiques de la Z.A.C. de la Nau, commune de Saint-Viance (19)*, Document Final Synthèse, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.
- OLLIVIER A. et PAUTREAU J.-P. (1994) – Une construction de type Antran : Les Chavis à Vouillé. Vienne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 91, p. 420-421.
- PAUTREAU J.-P. (1974) – *L'habitat peu-richardien de la Sauzaie, commune de Soubise (Charente-Maritime)*. Circonscription des Antiquités préhistoriques «Poitou-Charentes», 185 p., 83 pl.
- PAUTREAU J.-P. (1994) – Le Grand bâtiment d'Antran. Vienne : une nouvelle attribution chronologique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 91, p. 418-419.
- RANCHE C., VIAROUGE M. et BRUXELLES L. (2012) – Lo Badarel 2, un habitat du Néolithique final sur la colline de Montredon, Carcassonne (Aude), in *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente. Actualité de la recherche*, Actes des 9^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne (17), 8 & 9 octobre 2010, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 271-288.
- ROUSSEAU J., BRAGUIER S., CLAUD E., FOUERE P. et VISSAC C. (sous presse) – *Poitou-Charentes, Vienne, Vouillé, Le Coquet*. Rapport de fouille, Inrap GSO.
- ROUSSEAU J., FOUERE P. et FIGUEIRAL-ROWE I. (2014) – *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Cozes, Boulevard de Bonnes Nouvelles – rue de Mombeuille*. Rapport de fouille, Inrap GSO, 108 p., 46 fig.
- TERNET Y. et BERGER G. (1968) – *Notice explicative « Royan-Tour de Cordouan, XIII-XIV-32 »*, de la carte géologique au 1/50000, 706, Bureau de recherches géologiques et minières, 12 p.
- TINEVEZ J.-Y. (1995) – La Hersonnais à Pléchatel (Ille-et-Vilaine) : un vaste ensemble du Néolithique final, résultats préliminaires. *Actes du 20^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Evreux, 1993*, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n° 7, p. 293-317.
- VACHER S. (2012) – *Cozes, Charente-Maritime, Boulevard de Bonnes-Nouvelles, rue Mombeuille*, Rapport d'opération – diagnostic archéologique –, Inrap, 49 p.
- VALLET C., MENIER D. et MIAILHE V. (2003) – *La Grande Herbaude, Cozes, Charente-Maritime*, Document Final de Synthèse, Inrap, 26 p.
- VAUQUER J. (2001) – Les enceintes annulaires du Néolithique final languedocien : habitats ou sanctuaires ?, in Guilaine J. (dir.), *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique (8000-2000 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France, Errance, p. 223-237.
- VUAILLAT D., SANTALLIER D. et GRAVELAT C. (2006) – Les haches polies en roches tenaces du Limousin. Etude pétrographique, *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 13-2, p. 179-230, 3 fig, 1 annexe.
- WATTEZ J. (2003) – Caractérisation micromorphologique des matériaux façonnés en terre crue dans les habitats néolithiques du Sud de la France : l'exemple des sites de Jacques-Cœur (Montpellier, Hérault), du Jas-del-Biau (Millau, Aveyron) et de la Capoulière (Mauguio, Hérault), in Chazelles C.-A. de et Klein A. (dir.), *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. 1, Terre modelée, découpée ou coffrée. Matériaux et modes de mise en œuvre*, Actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001, Editions de L'Espérou, p. 21-31.